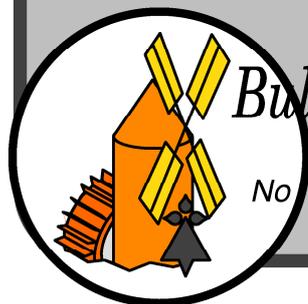


L'écho des Moulins



Bulletin de l'Association des Moulins du Finistère

No

71

Septembre 2015

Penn ar Bed



Les élèves ingénieurs de Polytech-Tours
sur le seuil du Moulin de La Lorette

SOMMAIRE

- L'école Polytech de Tours s'intéresse à l'énergie des moulins
- Les visites de moulins avec TURBIWATT
- La création du groupe SAGE de l'AMF
- La Conférence Bretonne de l'eau
- Le Festival *Breizh Transition*
- La demande de moratoire sur la continuité écologique
- La sortie prochaine au Moulin de Landounic
- Divers et annonces

Ce numéro de *L'écho des Moulins* donne un aperçu de l'actualité de notre association et de l'intérêt grandissant qu'elle suscite autour d'elle, comme en témoignent les démarches de l'École polytechnique de l'université de Tours et des organisateurs du Festival *Breizh TRANSITION*. La volonté de l'administration de s'appropriier l'expertise des questions de l'eau aux dépens des connaissances et du savoir faire des propriétaires d'ouvrages ne peut aller qu'à l'encontre du bien public dont elle se réclame.

Nous rendrons compte prochainement du résultat des engagements de l'AMF dans les SAGE du Finistère, du Collectif des Moulins et Riverains de Bretagne dans les travaux de la Conférence bretonne de l'eau, et de la FFAM - associée à l'OCE, la FDMH et l'ARF - dans la demande de moratoire sur l'exécution du classement des rivières au titre de la continuité écologique.

Nous avons la tristesse de vous annoncer les décès de Laurent QUEMERE du Moulin du Chef du Bois à la Forêt-Fouesnant, et d'Alain MILLOUR, adhérents de la première heure. Nous adressons nos condoléances aux familles.

Charles GUEGUEN, Charles SEGALEN
Co-présidents

L'école polytechnique de Tours s'intéresse au potentiel hydroélectrique des moulins du Finistère



Un groupe d'étudiants de l'école d'ingénieurs Polytec de Tours, en charge de l'étude du potentiel d'énergie renouvelable de Concarneau Cornouaille Agglomération, a été invité par la Mairie de Rosporden,

porteuse d'un projet hydroélectrique au Moulin de l'étang, à contacter l'AMF.



Au Moulin des Salles

Les étudiants ont pu découvrir les installations hydroélectriques des moulins La lorette (Plogonnec), des Salles (Quimper) et du Launay (Guengat), et prendre connaissance du potentiel hydroélectrique des moulins de Concarneau Cornouaille Agglomération ainsi que du Finistère.



Au Moulin de Launay

Le fait que des écoles supérieures s'intéressent au développement de l'hydroélectricité est un signal appréciable pour l'avenir des moulins. Les autorités de l'eau qui, pour la plupart, s'attachent à ignorer ce potentiel quand elles ont la charge de l'évaluer, reprendront-elles le chemin de l'école ?

Charles SEGALEN

Visites de moulins le 18 avril 2015 pour l'étude d'équipements hydroélectriques

Initialement la journée prévoyait la visite de six sites avec Jean-Christophe MAILLARD et Harry TERRY de TURBIWATT ainsi que Alain LE CLECH, maçon disponible pour le génie civil. Malheureusement, Bernard FAZAN, du Moulin de Keringard, a dû s'absenter à la suite du décès de sa maman en Suisse.

Dès lors, les cinq propriétaires, accompagnés aussi de Charles SEGALEN, co-président de l'AMF, ont visité ensemble leurs moulins. Il s'agissait de recueillir l'avis technique des spécialistes afin de pouvoir déterminer la meilleure opportunité pour chacun d'envisager la production électrique à partir des turbines *Léopard* (3 à 9 kW) ou *Lion* (6 à 60 kW) proposées par TURBIWATT. C'était également l'occasion d'échanger concrètement entre adhérents, tout en approfondissant les connaissances nécessaires auprès de J-C. MAILLARD, ingénieur, qui a mis au point ces turbines.

Outre l'accueil fort sympathique et très convivial de chacun de nos hôtes, les découvertes et les questions ont permis des échanges fructueux autour de sites bien différents.

Le **Moulin de Kerlostrec** (Landrévarzec), qui dispose déjà d'une étude précise, se révèle tout à fait propice et adapté pour l'installation d'une *Léopard*, avec l'assurance d'une production de 6 kW. Il se confirme ainsi que les conduits d'amenée pour les moulins à roue horizontale, ou « pirouette », présentent des conditions idéales pour ce type d'installation.





A **Meilh Kerran** (Plome-lin), le contexte paraît plus problématique à cause d'une faible chute, ce qui limitera la puissance de production. Néanmoins, le moulin admirablement restauré et son cadre magnifique

constituent un écrin superbe

Pour déjeuner (chacun prenant en charge son repas) la troupe s'est rapprochée de Plonéour-Lanvern, où Pierre BILIEN avait réservé le restaurant.

C'est donc ensuite au **Moulin Neuf** que Pierre souhaite évaluer la possibilité d'installer une turbine *Lion* pour augmenter la capacité de la turbine *Francis* actuelle et prévoir la vente à EDF. Et il semble que les échanges avec J-C. MAILLARD aient été encourageants puisqu'une suite favorable est envisagée.



Le seuil de Moulin Neuf. On distingue, à droite, l'aspirateur de la turbine

A Concarneau, au **Moulin Pell**, Gilles GOURIOU souhaite aussi s'orienter vers la vente à EDF, mais avec une *Léopard*. Il a déjà réalisé des travaux importants et dispose, avec une grande roue superbe, d'une chute conséquente. Néanmoins il doit d'abord résoudre un problème lié à la distance qui le sépare du réseau.



Le circuit s'achève au **Moulin de Damany**, à Moëlan sur Mer, où Joël LE GARREC envisage d'installer une turbine sur le site précédemment équipé d'une pirouette (dont il ne reste que la roue et son axe). L'usage de la *Léopard* est donc tout à fait opportun avec peut-être des travaux préparatoires assez importants...



C'est ainsi, avant que J-C. MAILLARD et Harry TERRY ne s'absentent que les participants ont partagé le verre de l'amitié servi par Joël et son épouse Corinne. Ce fut aussi l'occasion pour chacun d'exprimer sa satisfaction pour cette journée bénévole. Il a été également reprecisé et convenu que chacun reste le seul maître des décisions qu'il prendra pour la suite et qu'il garde l'initiative de solliciter TURBIWATT ainsi qu'Alain LE CLECH.

Une seconde journée est programmée le 7 septembre pour sept autres moulins du Finistère. Mme Armelle HURUGUEN, présidente de la Cellule d'Animation des Milieux Aquatiques (CAMA) du Finistère, en charge de l'évaluation du potentiel hydroélectrique du département, ainsi que la presse, y sont conviées.

D'autres sites pourraient faire l'objet d'une 3^e journée. Les personnes intéressées peuvent contacter le 02 98 94 50 49.

Roger LE BOHEC



La création d'un groupe SAGE 29

L'Association des Moulins du Finistère a mis en place une Commission SAGE réunissant les représentants de l'AMF dans les 9 SAGE du Finistère. Elle s'est réunie pour la première fois le 5 juin 2015.

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Chaque Commission locale de l'eau (CLE) élabore un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE met en œuvre et, au besoin, complète le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) élaboré par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Chaque SAGE est doté d'un Etablissement public territorial de bassin (EPTB), ou structure porteuse. Il porte un nom différent selon les bassins : Syndicat Mixte des Bassins du Haut-Léon, SIVALODET, EPA-GA (Aulne), etc.

L'EPTB est consulté pour tous les projets d'aménagement de bassin, d'entretien de cours d'eau et de défense contre les inondations situés dans son périmètre.

Le Finistère est doté de 9 SAGE : Ellé-Isole-Laïta, Sud-Cornouaille, Ouest-Cornouaille, Odet, Baie de Douarnenez, Elorn, Aulne, Haut-Léon, Bas-Léon.

L'AMF est associée aux réunions de travail de tous les SAGE à titre consultatif. Elle ne dispose pour l'heure de voix délibérative que dans la CLE de l'Elorn. Une demande a été adressée à la Préfecture pour que l'AMF siège dans toutes les CLE.

Partage d'expériences

L'expérience de notre représentation dans les SAGE varie selon les bassins. Elle peut s'avérer constructive (Bas-Léon) ou alternativement positive et tendue (Odet) selon les dossiers traités. La crédibilité des représentants de l'AMF repose sur la connaissance des données réglementaires et techniques liées aux moulins et sur l'intérêt pour les sujets autres que ceux concernant ces derniers.

La fréquence des réunions sur la mise en œuvre de la continuité écologique va aller s'accroissant à l'approche de l'échéance - fin 2018 - pour l'aménagement des seuils résultant du classement des rivières.

Communication entre les représentants de l'AMF dans les SAGE

Afin de favoriser les échanges d'information et d'analyse, il est convenu de créer une Commission SAGE qui se réunira périodiquement à Daoulas et communiquera entre temps par courriel sur les sujets traités dans chaque bassin.

Les représentants de l'AMF dans les SAGE :

Sud-Cornouaille : Joël LE GARREC

Ouest-Cornouaille : Pierre BILIEU

Odet : Roger LE BOHEC, Pierre MOYSAN, Raymond LAGADIC, Charles GUEGUEN, Charles SEGALEN

Baie de Douarnenez : Monique et Gabriel BRELIVET

Elorn : Claude ROUSSILLON, Benoît HUOT

Aulne : Hervé CORRE, Jacques POULMACH

Haut-Léon : Jacques BECAM

Bas-Léon : Michel DIEBOLD

Ellé-Isole-Laïta : Association du Moulin Blanc - Mel-lac

Ce groupe est ouvert. Les adhérents qui souhaitent le rejoindre peuvent se faire connaître au 06 68 24 46 31.

Charles SEGALEN

L'AMF est engagée avec le Collectif des Moulins et Riverains de Bretagne dans la Conférence Bretonne de l'Eau

Le Conseil régional, l'État, les Conseils généraux, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les acteurs de l'eau travaillent à la construction d'un Plan Breton pour l'Eau dans le cadre de la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques qui réunit 170 personnes.

Ses ateliers de travail ont pour objectifs :

- Renforcer l'appropriation des enjeux liés à l'eau par les Bretons pour une action collective plus lisible, plus accessible et plus participative,
- Viser le respect de la qualité des milieux aquatiques, en intégrant le besoin d'un développement équilibré des territoires bretons,
- S'adapter aux risques liés à l'eau.

Le Collectif entend y faire reconnaître le potentiel hydroélectrique des moulins de Bretagne et interroger les fondements scientifiques de la continuité écologique.

Le Collectif des Moulins et Riverains de Bretagne partenaire de Breizh TRANSITION, le Festival de la transition énergétique, à Quimper les 18-19-20 septembre

Le Festival de la transition énergétique et du développement durable : un événement à dimension régionale qui propose à l'ensemble des acteurs de la Transition Énergétique - entreprise, collectivités, institutions, associations - de présenter leurs activités et leurs projets. Trois jours d'échanges avec le grand public, pour lui permettre de découvrir des métiers, des formations, des technologies, des usages, des produits, des services...

Le Collectif des Moulins et Riverains de Bretagne y tient un stand :

- projection du film « Il est revenu le temps des moulins » et du reportage de TBO sur des moulins équipés de turbines hydroélectriques
- exposition de la maquette d'un moulin à tan appartenant à Jean ISTIN (Moulin du Crecq - Landrévarzec) qui produit de l'électricité avec une dynamo (de bicyclette)...

Participe à l'atelier « L'hydroélectricité au fil de l'eau », le dimanche de 11h à 12h30 :

- introduction par *Quimper Cornouaille Développement*
- le potentiel hydroélectrique des moulins de Bretagne par le *Collectif BZH*
- des solutions techniques par *Turbiwatt*
- un retour d'expérience par *le Moulin des Salles (Quimper)*

Quimper, Parc des expositions de Penvillers
Entrée gratuite



Demande de moratoire sur l'exécution du classement des rivières au titre de la continuité écologique (art. 214-17 Code de l'environnement)

La Directive-cadre européenne (DCE) 2000 sur l'eau oblige les États membres à obtenir le bon état écologique et chimique des rivières et masses d'eau. La France a déjà accumulé beaucoup de retard sur le volet des pollutions chimiques de toutes natures. Pour l'obtention d'un bon état écologique, la France a classé une grande partie de ses cours d'eau en liste 2 au titre de la continuité écologique (transit sédimentaire et circulation piscicole).

Selon ce classement, 10 à 20 000 seuils et barrages sont actuellement menacés de destruction ou d'arasement.

Les 8 années écoulées depuis l'adoption de la LE-MA 2006 ont démontré que l'application aveugle, précipitée et désordonnée du principe de continuité écologique ne reposait pas sur des bases fiables :

- perte du potentiel hydroélectrique à l'heure de la transition énergétique ;
- perte de la fonction de réserve d'eau des biefs, retenues et étangs, en termes d'usages locaux (irrigation, eau potable, défense contre l'incendie etc.) ;
- absence de garanties concernant les risques pour les personnes, les biens et les écosystèmes en aval (pollution des sédiments) ;
- destruction du patrimoine hydraulique au détriment de l'intérêt touristique et économique des territoires ruraux ;
- dépenses considérables d'argent public déjà déployées sans aucune garantie de résultat vis-à-vis de nos obligations européennes ;
- études scientifiques montrant la faible corrélation entre la présence de seuils en rivières et les impacts biologiques ou écologiques au sens de la DCE 2000.

Sans remettre en cause ce principe de continuité écologique, il semble impérieux d'en analyser l'efficacité réelle sur la qualité des milieux, d'en assurer la faisabilité pour les maîtres d'ouvrages tout en maîtrisant l'efficacité des dépenses publiques.

Nous demandons donc que le Ministère de l'Écologie :

- décrète un moratoire à l'exécution des classements ;
- nomme une commission de travail ouverte à l'ensemble des parties prenantes pour définir les conditions d'une mise en œuvre plus équilibrée de la continuité écologique.

OCE - FDMH - ARF - FFAM

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredis du mois de 14h à 18h au Moulin du Pont à DAOULAS . Il est recommandé d'appeler auparavant le 06 68 24 46 31.

Venez consulter :

- Les fiches techniques
- Les archives
- Les journaux des associations
- La bibliothèque

et commander vos futures lectures !

A vendre DVD (5 euros)

« Il est revenu le temps des Moulins »

Vidéo-film produit par l'association *TRISKELL Pleyber Patrimoine*. Découvrez les énergies renouvelables à Pleyber-Christ. Réalisation : Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Montfort, avec l'aimable concours de Benoît HUOT

AMF - Association n° 29-01-9139 membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM)

Siège social :

Moulin du Pont - 29460 DAOULAS
Tél. : 06.68.24.46.31

SITES INTERNET

SITE DE LA FEDERATION

<http://moulinsdefrance.org>

qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes et documents officiels (carte grise des moulins...) et par l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles de nos moulins.

SITE DE L'ASSOCIATION

<http://moulinsdufinistere.free.fr>

que nous vous conseillons de consulter fréquemment. Vous y découvrirez le résumé de nos activités, avec de nombreuses photos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Charles GUEGUEN, Co-président, Délégué SAGE
02.98.95.34.89

Charles SEGALIN, Co-président, Délégué Collectif
M.R.B. et FFAM, 06.68.24.46.31

Jean-Louis LE FLOCH, Secrétaire, Délégué Hydroélectricité 02.98.04.09.18

Claude ROUSSILLON, Trésorier, 02.98.68.54.43

Yvonne TROMELIN, Trésorière adjointe,
02.98.04.09.46

Benoît HUOT, Délégué Patrimoine 06.26.16.02.85

Raymond LAGADIC, Délégué SAGE et Hydroélectricité 02.30.99.50.22

Agnès THÉOTEC, Déléguée Communication-Animation

Hervé RICOU, Délégué Communication-Webmaster,
06.16.87.00.19

Michel DIEBOLD, Conseiller juridique 02.98.89.84.86

Sortie au Moulin de Landounic

Nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons une sortie le 10 octobre près de Trégondern dans la région de St-Pol de Léon sur la vasière de Landounic, afin de découvrir les vestiges du moulin à eau du VIII^e siècle qui serait le plus ancien en Europe.

Rassemblement à 10h30 au parking de Leclerc de St-Pol de Léon, près de la station service.

Bottes recommandées.

Déjeuner au restaurant Le Kerisnel et, selon la météo, visite d'un site touristique proche.

Pour vous inscrire, merci d'adresser le chèque de réservation du repas (16,50 € par personne) au siège de l'AMF avant le 1er octobre.

A très bientôt, Agnès

Commissaire aux comptes : Jean-Claude HOMBROUCK
Concepteur de la revue : AMF 29

Un CD-R gratuit disponible à la permanence ou sur commande au 06 68 24 46 31

« Etat statistique des irrigations et des usines sur les cours d'eau non navigables ni flottables » (1898). Inventaire de tous les moulins du Finistère en activité à cette date : nom du moulin, type d'activité, nombre de paires de meules, volume de eaux motrices, hauteur de chute, force brute, nature du moteur hydraulique, force utilisée.

Photocopies des archives départementales, ces données peuvent valoir de consistance légale de l'ouvrage auprès de l'administration.

L'écho des Moulins est votre journal. Vous pouvez proposer d'y faire paraître vos réflexions, documents, photos, petites annonces en rapport avec la vie des moulins...

